



La mairie recrute

En vue du recensement qui se déroulera du 21 janvier au 20 février 2010, la mairie recrute un agent recenseur, qui sera formé et rémunéré par la mairie. Que ceux et celles qui sont intéressés se fassent connaître en mairie. Merci.



Agenda

Samedi 25 et Dimanche 26 juillet : fête communale organisée par l'association « l'Éveil des hameaux » avec au programme :

- **Samedi 25** : concours de pétanque, repas escargots (réservations auprès de Mme DUCOS Graziella, tél : 05.56.62.31.81), bal orchestre.

- **Dimanche 25** : concours de belote, vide grenier (réservations auprès de Mme LANGEL Sylvie, le soir au tél : 05.56.76.90.39), baptême de quad, balades à poneys, attractions pour enfants (pêche à la ligne, casse boîtes etc...), possibilités de restauration sur place avec grillades. Remise des prix des maisons fleuries pour l'élection 2008.

Fin juillet : passage 2009 du jury des maisons fleuries. Pour participer, s'inscrire en mairie avant le 15 juin.

Dimanche 5 septembre : inauguration du clocher - RDV à 9h autour de l'église de Gabarnac. Apéritif offert après la messe.

Dimanche 20 septembre : thé dansant organisé par l' Association des fêtes de Gabarnac.

Rappel : En vue d'organiser une exposition de photos anciennes de la commune, prévue pour le mois de septembre, merci aux habitants de bien vouloir prêter, le temps de scanner la photo et de la restituer dans les meilleurs délais, vos clichés.



Infos pratiques - civisme

Élections européennes : le dimanche 7 juin 2009, le bureau de vote de la Mairie sera ouvert de 8h à 18 h. Dépouillement public à partir de 18 h.

Transport scolaire : vous avez jusqu' au 30 juin 2009 pour inscrire votre enfant (scolarité 2009/2010) à la Mairie de Gabarnac.

Boîtes aux lettres : le port des plis ainsi que le bulletin « Le lien des hameaux » sont distribués par une employée communale. Aussi, afin de faciliter la diffusion d'informations, il est important et notamment pour les nouveaux habitants, d'inscrire de façon lisible vos noms de famille sur les boîtes aux lettres. D'avance merci.

Propriétaires de chiens : c'est la période de reproduction du gibier, soyez vigilants quant à la divagation de vos fidèles compagnons en respectant non seulement le Code Civil mais également la quiétude des animaux de nos campagnes.

Dons : la belle saison arrive et on trie les armoires... ne jetez rien ! L'Association S.O.S détresse de Cérons (à côté de la poste) récupère les vêtements en bon état mais aussi chaussures, vaisselle, meubles, électroménager etc... Ouvert le mardi et le vendredi de 9 à 12h et de 14 à 18h, tél : 05.56.27.35.29

Tri sélectif : merci de prendre un intérêt tout particulier à la lettre du Semoctom, distribuée prochainement avec la lettre d'infos de la CDC Coteaux de Garonne, car nous reviendrons très prochainement pour avoir votre avis sur le sujet des ordures ménagères.

Vacances : le secrétariat de mairie sera fermé du **10 au 23 Août 2009**

Le lien des hameaux



G A B A R N A C

Bulletin municipal de Gabarnac

Rédigé et conçu par B. FORET, E. LIENARD, C. RUDELIN
Directeur de la publication : A. MASSIEU, Maire

Secrétariat de mairie

Le lundi de 8h15 à 14h et le jeudi de 8h15 à 16h
Contact : Valérie LARCHE
Tél/fax : 05 56 62 97 74
E-mail : mairie-de-gabarnac@wanadoo.fr

Rétrospective



Le repas de chasse du 8 mars

Superbe ambiance autour de ce délicieux repas tout en musique, au son des accordéons de l'école de musique de St Macaire. Merci à tous les participants.



Les 25 et 28 mars : M. CARNAVAL

Le mercredi 25 mars, les enfants de la commune ont eu le plaisir de participer à la construction de M. Carnaval et ils ont également confectionné des masques, maracas et autres objets dans différents ateliers aménagés afin de préparer la parade de carnaval.

C'est ainsi que, déguisés, les grands et les petits ont promené, le samedi suivant, M. Carnaval sur les routes de Gabarnac. Après de nombreuses farandoles et lancers de confettis, accompagnés du son des fifres, M. Carnaval s'est enflammé sous le regard ébahi des enfants. L'après-midi s'est achevée par un goûter bien mérité !



Le 1er avril : atelier de Pâques

Nouvel atelier de l'association l'Éveil des Hameaux, le mercredi après-midi avec les enfants de la commune. Objectif du jour : fabrication d'œufs, de paniers et de dessins de Pâques.



Commémoration du 8 mai

Extraits du message de Jean-Marie BOCKEL, secrétaire d'Etat aux anciens combattants.

« Nous commémorons aujourd'hui le 64^{ème} anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945. Cette journée nationale rappelle la victoire du camp allié contre le nazisme. Elle marque la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe », qui s'est illustrée « tristement par le mépris de l'humain. » « Le 8 mai 1945, la France renaît de ses cendres. Elle efface la honte de la défaite et de l'armistice de juin 1940. Avec ses armées reconstituées, la France a participé pleinement à la victoire finale contre le nazisme. Elle n'a en réalité jamais cessé de combattre : à Londres, derrière le général de GAULLE, en France, dans les rangs de la résistance intérieure et partout ailleurs. »

« Le 8 mai 1945, la France retrouve sa souveraineté et l'intégralité de ses frontières. Le 8 mai 1945, la France retrouve également son âme. De l'honneur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples. La création des Nations Unies et la construction européenne, initiée dans l'élan de la reconstruction morale et politique de l'après-guerre, concrétisent cette promesse. Cette journée nationale de la commémoration nous rappelle enfin que **la mémoire de ces événements doit vivre, et qu'elle doit être transmise aux générations futures.** »

« Synonyme d'indicibles souffrances, cette journée du 8 mai nous rassemble également aujourd'hui autour de valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent au fondement même de notre contrat social et de notre identité. »

Après la cérémonie aux monuments aux morts de Gabarnac avec la remise de gerbes fleuries, les Gabarnacais présents ont bu le verre de l'amitié.



Portes ouvertes des 30 et 31 Mai

C'est par un délicieux week-end qu'ont eu lieu les portes ouvertes des Premières Côtes de Bordeaux et Cadillac. Vous avez peut-être croisé quelques somptueuses voitures anciennes ... Sur la commune, deux châteaux nous accueillent : Le château de Garbes proposait un déjeuner sur l'herbe ainsi qu'une exposition de meubles tandis que le château Faugas nous invitait à visiter la tour de l'une des plus anciennes des maisons fortes de Gironde.



Conseils municipaux

- **le 12 mai à 20h30** – 11 présents – séance levée à 22h45 : il est décidé de faire un appel aux habitants de la commune en utilisant le petit journal pour la recherche d'un agent recenseur. Puis, le conseil municipal vote à l'unanimité la délégation de signature à M. MASSIEU pour l'acte d'échange avec M. PEYRONIN pour le chemin communal. Le changement de fournisseur est voté pour le contrat de télésurveillance. M. le Maire informe le reste du conseil de démonstrations d'auto laveuses. Après avoir fait le point sur les derniers devis reçus, l'ensemble du conseil vote le début des travaux de la salle des associations (en la salle du haut) et la fabrication du placard de l'agrandissement de la cuisine afin d'y mettre les balais et autres matériels de nettoyage. Chacun propose son tour de garde aux élections européennes. Puis on passe aux questions et informations diverses.

- **le 14 avril à 20h30** – 9 présents – séance levée à 21h45: Il est proposé de faire la fête de la liberté et de replanter le chêne à Lamothe, tombé pendant la tempête de 99. Puis il est procédé au tirage au sort du jury d'assises. Pour la nouvelle commission rapprochement CDC, il faut un délégué et André MAS-SIEU se propose en exposant la situation. Après un point sur les devis, le conseil décide de revoir certains artisans pour coller aux changements des travaux de la salle des associations. M. Le Maire a rencontré le Conseil Général afin de placer un abribus au lieu-dit La Croix. Il est décidé un fauchage début mai.

- **le 10 mars à 20h30** – 9 présents – levée de séance à 22h00 : le conseil municipal signe une convention pour la participation aux frais de scolarité et de restauration des enfants allant à Loupiac soit, comme pour les autres écoles de la communauté de communes, 2€ par enfant et par repas pris à la cantine et 650€ par enfant scolarisé. Le conseil accepte l'acotisation de 61€ pour l'adhésion à la CAUE et débattre pour une dotation de 10€ par enfant en classe de CEI à Loupiac pour une sortie. Puis il décide la reconduction en l'état des 4 Taxes (taxe d'habitation, taxe sur le foncier bâti, taxe sur le foncier non bâti et taxe professionnelle). Puis le budget est voté.



Été 44 ou 45 à Gabarnac

Deux jeunes amis d'une dizaine d'années, Claude et Michel, en blouse et culotte courte, chapeautés, et chaussés de knepps, ont investi la garenne Beausoleil – bois antique qui longe le Château Faugas. Suivant leur humeur, nos deux héros, fervents lecteurs de « Coq Hardi » et « Les Mousquetaires du maquis », sont tantôt de fûtés braconniers, tantôt de valeureux maquisards.

Un soir, après avoir prudemment dérobé aux vrais bracos quelques collets posés au bout des rêges à Chantemerle, ils les installèrent dans leur bois. Le matin venu, les tartines vite expédiées, on se rend aux collets. Plus rien. Mais ils entendent du bruit, pénètrent dans le fourré et découvrent, presque coupé en deux par le lacet, griffant, crachant, pas content du tout, et fort difficile à libérer, le chat de Clovis Rapin, l'employé de Madame Gaussem. Le chat Clovis fut, en ce domaine, leur premier et dernier trophée.

Heureusement, fabriquer des pièges à passereaux, mûriers, dalets, margasses (les pies-grièches) était à la fois plus accaparant et plus productif. On attirait les oiseaux avec des fourmis volantes qu'on devait d'abord dénicher en creusant le sol. Ensuite, on les stockait dans la queue tubulaire d'une citrouille qui les conservait vivantes et au frais. De mauvaises langues prétendent encore de nos jours que parfois, un certain Raymond que l'on respectait parce qu'il était l'ancien s'amusait à détendre les pièges.

Si on ne braconnait pas, on défendait la France. On maintenait la pression des maquisards sur la route de la garenne avec des mottes de terre qui faisaient office de grenades. Mais on avait aussi des fusils à flèches. Parfaites, les tiges du petit houx, très fines, très droites. On armait, clic, clic, on tirait sur l'ennemi. Tout passant faisait l'affaire, certains amusés, d'autres furieux, comme Poignet qui quittait sa bicyclette et s'élançait vers les galopins. Les maquisards opéraient alors une retraite stratégique dans les ronciers. Avec lui, on ne rigolait pas. Par contre, on rit encore en évoquant la digne silhouette de Marguerite Gourgues, la porteuse de télégrammes, droite sur son vélo, et qui, piquée par quelques flèches, battait l'air avec les bras et accélérât en s'écriant : « encore des guêpes ! ».

Merci à Raymond et à Michel de qui nous tenons ces souvenirs de vacances en toute liberté. Si quelqu'un peut compléter la liste des héros des mousquetaires du maquis, qu'il le leur fasse savoir. Nous avons : Pinceau, La Torpille, L'Avocat et ... ?



Etat civil

Décès :

- LABESQUE Robert du lieu-dit Village Haut le 8 mars, à l'âge de 80 ans,
- BAGGIO Denise du lieu-dit Mestrepeyrot, le 28 mars, à l'âge de 86 ans,
- MONDEILHS François, du lieu-dit Croix, le 2 avril, à l'âge de 93 ans,
- CAZADE Ginette, du lieu-dit Loustalette, le 12 mai, à l'âge de 84 ans,
- CROIZET Fernand, du lieu-dit Mourlane, le 13 mai, à l'âge de 86 ans.

Le conseil municipal présente ses sincères condoléances aux familles et aux proches.

Mariage : FORET Grégory et PITTNER Bérangère du lieu-dit Camus, célébré à la mairie le 11 avril.

Naissance : BARRE Ilona le 16 avril au lieu-dit Mestrepeyrot.



Location

Lieu-dit Lamothe, maison de 180 m² à louer à partir du 1er juillet
Au rez-de-chaussée : entrée avec toilettes, cuisine équipée et cellier, salon -salle à manger
Au premier : 3 chambres, salle de bains et toilettes. Terrain, dépendance et garage.
Le loyer demandé est de 700 €/mois hors charges et caution
Renseignements auprès de David BOSQUE : 06.33.57.51.77.